



Cher
Eure-et-Loir
Indre
Indre-et-Loire
Loir-et-Cher
Loiret



Formation sport sur prescription médicale

Du 05/11/2024 au 22/11/2023 – BOURGES (18)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET CONSIGNES

Formation organisée en partenariat avec :



Lieu de la formation

La formation se déroulera à la maison départementale des sports, 1 rue Gaston Berger, 18 000 Bourges.

Il sera demandé à toute personne présente de respecter rigoureusement les consignes sanitaires en vigueur. Vous pouvez les consulter sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Public vise & pré requis

Personne titulaire d'un diplôme fédéral permettant l'encadrement sportif bénévole ou d'un diplôme inscrit au RNCP permettant l'encadrement sportif contre rémunération.

Prérequis : posséder le PSC1 ou AFPS. Pour finaliser votre inscription, **vous devez envoyer un mail avec votre PSC1 ou AFPS** au service formation du CROS.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

Formation alternant de la théorie, des travaux individuels et des études de cas en groupe.

Un temps d'observation dans une structure sportive accueillant des personnes en affection longue durée est organisé. Une grille d'observation sera à remplir.

Le retour sur observation se fera collectivement en fin de formation.

Les intervenants sont des professionnels de la santé, enseignants APA, cadres d'Etat et du mouvement sportif.

Planning de formation

35 heures de formation réparties comme suit :

Cette programmation est prévisionnelle. Des changements pourront être opérés en fonction du contexte sanitaire et en fonction des disponibilités des différents intervenants.

Semaine 12

Mardi 05/11/2024	Jeudi 07/11/2024	Vendredi 08/11/2024
<p>9h00-12h00 Ouverture et présentation de la formation</p> <p>Cadre réglementaire et législatif / environnement du sport-santé (durée = 3h00)</p>	<p>9h00-12h00</p> <p>1. Identifier et situer une action sport santé. 2. Encourager les comportements favorables à la santé (durée = 3h00)</p>	<p>9h00-13h00</p> <p>1. Evaluer la capacité physique des patients. 2. Entretenir la motivation des patients (durée = 4h00)</p> 
<p>14h00-18h00 Recyclage PSC1 (durée = 4h00)</p>		

(= 14 heures)

Semaine 13

Mardi 12/ 11 / 2024	Jeudi 14 / 11 / 2024	Vendredi 15 / 11 / 2024
<p>9h30-11h30 Identifier les caractéristiques des maladies métaboliques (avec focus sur l'enfant) (durée = 2h00)</p>	<p>10h00-12h00 Identifier les caractéristiques des maladies cardiaques (durée = 2h00)</p>	<p>10h00-12h00 Identifier les caractéristiques des cancers (durée = 2h00)</p>

(= 6 heures)

Semaine 14

Mardi 19 / 11 / 2024	Jeudi 21 / 11 / 2024
<p>9h30-12h30 Santé mentale avec focus sur l'enfant (durée = 3h00)</p>	<p>9h00-12h00 Fixer des objectifs permettant le développement de l'autonomie du patient Adapter l'activité physique proposée en fonction des capacités et des limitations du patient (durée = 3h00)</p> 

(= 6.00 heures)

Semaine 15

Vendredi 22 / 11 / 2024
 <p>9h00-12h00 Fixer des objectifs permettant le développement de l'autonomie du patient Adapter l'activité physique proposée en fonction des capacités et des limitations du patient (durée = 3h00)</p>
<p>14h00-17h00 Retour sur les observations Evaluation des acquis Bilan de la formation (durée = 3h00)</p>

(= 6.00 heures)



Séance en salle, prévoir des vêtements adéquats



Trois heures d'observation sont à rajouter au planning. Les créneaux possibles seront présentés ultérieurement (avant la formation). Les temps d'observations devront se tenir entre le 5 novembre et le 22 novembre 2024. Une grille d'observation vous sera distribuée. Un retour sur observation collectif se déroulera le 22 novembre 2024.

Il est demandé à chaque participant de contacter Aurélie Baron, chargée du développement sport santé dans le Cher à eapa.cher@franceolympique.com ou au 06.67.90.10.30 pour vous positionner sur un ou plusieurs créneaux d'observation. Le lieu exact de la séance vous sera alors communiqué.

Positionnement des stagiaires

1. Avant l'inscription à la formation : échange avec Aurélie Bresson, chargée de développement sport santé du CDOS 18 ou Sébastien Nourry, chargé de mission sport santé au CROS CVL, pour s'assurer de l'adéquation entre les contenus de la formation, le projet Sport-santé de la structure et les besoins en compétences du ou de la salarié.e de la structure
2. A l'inscription : remplissage du chapitre « Positionnement pédagogique » de la fiche d'inscription
3. Pendant la formation : les intervenants interrogeront, au début de leur séquence, les participants, pour identifier leur niveau de connaissances.

Validation de la formation et évaluation des connaissances

Trois conditions pour valider la formation :

1. Participer à l'intégralité de la formation (sauf si allègement validé avant le début de la formation)
2. Participer à un temps d'observation entre le début et la fin de la formation
3. Obtenir au moins 10/20 au questionnaire final prévu en fin de formation

Accessibilité

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne Tourault, formation.cvl@franceolympique.com ou 06.09.21.54.29) afin de définir vos besoins d'aménagement et d'adaptation de la formation.

Prix

700 euros. Ce prix ne comprend pas les frais annexes (restauration, transport...).

Pour les associations sportives : financement possible par l'Afdas (Opco du sport). Pour avoir plus d'informations et tous les documents administratifs relatifs à cette prise en charge contactez le service formation du CROS CVL (Email : adminformation.cvl@franceolympique.com)

Pour les bénévoles d'associations : des bourses bénévoles peuvent être attribués. Merci de contacter Aurélie Baron, chargée de développement sport santé dans le Cher à eapa.cher@franceolympique.com ou au 06.67.90.10.30

Inscriptions

Via le lien d'inscription :

[Lien d'inscription](#)

Ou via le scan :



Contacts

CROS Centre-Val de Loire / CDOS 18

Organisme de formation enregistré sous le numéro 24450285345 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

N° SIRET : 327 386 272 000 63

- Sébastien Nourry, chargé de mission sport santé au CROS CVL, sebastiennourry@franceolympique.com / 06.12.74.94.13
- Aurélie Baron, chargée de développement sport santé au CDOS 18, epa.cher@franceolympique.com / au 06.67.90.10.30